

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX**, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

**Hector A. Proulx.**

Tout ce qui concerne les abonnements à la *Gazette des Campagnes* et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx**, Gérant.

## ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : Ordinations à la Basilique Notre Dame de Québec, par Son Eminence le Cardinal Taschereau.—Ouverture du nouveau noviciat des Pères Dominicains à St-Hyacinthe ; quatre novices prennent l'habit de St Dominique.—Décès de la fondatrice et première supérieure de l'hôpital catholique de Charlottetown, Isle du Prince Edouard : Sœur St Thomas, du Convent des Sœurs de la Charité, à Québec.—Prosperité au Manitoba.

*Causerie Agricole* : De l'élevage des bêtes à cornes (Suite).—Race Holstein.—Race West-Highland.—Race Suffolk.—Races Jersey et Guernesey.

*Sujets divers* : De l'instruction agricole.—Culture du céleri.—Moyen de hâter le développement des arbres fruitiers.

*Choses et autres* : Election des directeurs et officiers de la Société d'agriculture du comté de Témiscouata.—Restez au pays ; la patrie a besoin de vos bras, ne les lui refusez pas.—Travailler au perfectionnement de notre agriculture, serait la rendre trois fois plus productive qu'elle l'est actuellement.

*Recettes* : Des maux de dents.—Des hémorragies nasales.

☞ Nous publierons au prochain numéro de la *Gazette des Campagnes* le compte-rendu de la séance donnée par les membres de la "Société St Thomas d'Aquin," au Collège de Ste-Anne mardi dernier.

A nos abonnés retardataires.—A l'occasion du 24<sup>e</sup> anniversaire de la *Gazette des Campagnes*, numéro 1, 28 octobre dernier, nous disions qu'au-delà de \$3,000 nous étions dues pour abonnements, et nous invitons les retardataires à nous payer le plus tôt possible. Nous nous attendions à un bon mouvement de la part de ceux qui ont véritablement à cœur l'existence de notre journal ; cependant nous n'avons reçu que vingt-cinq piastres depuis le 28 octobre. Le mois de novembre est le temps où les cultivateurs vendent leurs produits et c'est aussi le temps où ils payent leurs comptes chez les marchands. Dans ces règlements d'affaires, on doit aussi songer à la *Gazette des Campagnes*, en payer l'abonnement. Grand nombre de nos abonnés qui nous doivent chacun au-delà de \$10, nous ont demandé des délais ; il y a de cela plus d'un an, et nous sommes encore à attendre. Qu'on y pense sérieusement, car ces délais ne peuvent être prolongés davantage.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Ordinations*.—Samedi, le 18 décembre, Son Eminence le cardinal Taschereau a fait à la Basilique, les ordinations suivantes :

*Diaconat*.—MM. Louis Albert Rousseau, Alfred A. Castonguay, Joseph E. B. Levasseur, de Québec, et Guillaume A. Lyonnais, d'Ottawa.

*Tonsure*.—MM. Léger Pérusse, de Québec, et Jean Daniel Bernier, de Sherbrooke.—C. du C.

*Le noviciat des Dominicains à St-Hyacinthe*.—Le jour de la grande fête de l'Immaculée Conception a eu lieu l'ouverture du nouveau noviciat des Pères Dominicains à Notre-Dame de St-Hyacinthe. C'est un événement remarquable pour l'ordre des Frères Prêcheurs et pour notre ville, car ce noviciat est le premier dans notre pays.

Quatre novices devaient prendre l'habit de St Dominique, MM. Arthur Pettigrew et Félix Rouleau, ecclésiastiques, de l'Île Verte, dans le diocèse de Rimouski, et MM. Amélie Archambault et Stanislas Beaugard, de la paroisse de St Césaire, dans le diocèse de St-Hyacinthe.

On remarquait à la cérémonie M. le V. G. Gravel, administrateur du diocèse en l'absence de Mgr Moreau, Mgr J. S. Raymond, Vice Supérieur du Séminaire et prévôt du Chapitre de la Cathédrale, MM. les Chanoines Beaugard, Leclair et A. X. Bernard, l'abbé Lecours, ancien curé, l'abbé Laroche, chapelain des Sœurs de la Présentation de Marie, les abbés Dauth, Leduc et Guertin, professeurs du Séminaire, MM. Balthazard, Pratte, Dubreuil, Allard, Beaugard, ecclésiastiques, les élèves de la classe de philosophie du Séminaire, amis de collège des deux novices MM. Archambault et Beaugard, quelques parents des récipiendaires et un bon nombre de citoyens de la paroisse.

La cérémonie eut lieu dans la salle capitulaire du nouveau couvent et fut présidée par le R. P. Mari-

court, prier, entouré de ses collègues les RR. PP. Fortier, Côté, Jacques et E. Gauvreau.

Cette prise d'habit empruntait aux circonstances un intérêt tout particulier. Il y a 13 ans que les Pères Dominicains sont venus de France fonder à St Hyacinthe un monastère de leur ordre. Cette fondation fut modeste, mais elle devait peu à peu se fortifier et grandir sous le souffle de Dieu. Avec les années elle prit des développements tels que deux autres maisons furent fondées depuis, celles de Lewiston, aux Etats-Unis, et d'Ottawa.

Le 8 décembre voyait luir un nouveau jour pour la communauté; car quatre novices devaient revêtir le saint habit et commencer leur noviciat. La réunion se fit dans la salle du chapitre où un autel avait été dressé. Au commencement le Prieur prend place au fauteuil devant l'autel, et les récipiendaires dont deux vêtus de la soutane et deux d'habits séculiers font leur entrée et se prosternent la face contre terre et les bras étendus en croix. Le Prieur leur adresse la parole: "Que demandez-vous? La miséricorde de Dieu et la vôtre, répondent-ils. Ils se relèvent et le Prieur leur expose les obligations de la vie d'un Frère Prêcheur, "afin que vous ne prétendiez pas un jour avoir été trompés par nous, ne supposant pas "qu'il y eut tant de choses difficiles dans notre genre "de vie." Il leur dit les trois vœux de religion: la pauvreté par laquelle on ne peut dire de rien: ceci est à moi; la chasteté qui interdit même le désir de jouissances légitimes dans le monde; l'obéissance perpétuelle, selon qu'elle est déterminée par les constitutions.

L'ordre a de plus adopté certaines observances monastiques. Elles ne sont pas la fin de la vie religieuse; elles servent à dompter plus sûrement. Ces observances sont: le jeûne de tous les vendredis de l'année, celui de tous les jours, les dimanches exceptés, depuis l'exaltation de la Sainte Croix (14 septembre) jusqu'à Pâques, l'abstinence perpétuelle et les veilles consacrées pour les Matines. "Cependant comme la religion est discrète, sachez que le Supérieur, pour de justes motifs, saura user envers vous d'indulgence en ce qui regarde les veilles et les austerités."

"Et quand vous aurez bien fait toutes ces choses, vous recevrez par surcroît des réprimandes et des mépris. Il faudra porter des vêtements vils et déchirés: toutes choses très pénibles à la nature; mais auxquelles est réservé une grande récompense, la vie éternelle. Déclarez nous donc si vous vous sentez disposés à observer, selon votre pouvoir, tout ce que nous venons de vous proposer."

Les postulants répondent: "Nous le voulons!" et ils s'avancent vers le Prieur—on chante alors le *Veni creator*, et pendant ce temps on les revêt de la robe blanche des Frères Prêcheurs, du scapulaire donné par la Vierge et de la chape noire, symbole de l'humilité et de la pénitence.

Cette cérémonie accomplie, l'assistance laissa la salle capitulaire et se rendit en procession dans l'église où étaient réunis les fidèles. Le clergé prit place au chœur et on entonna le chant du *Te Deum*, avec les accords harmonieux de l'orgue. Après le chant de ce cantique de joie, le Prieur s'adressant à M. Pettigrew le premier des quatre nouveaux religieux:

"Dans le siècle, dit-il, vous vous appeliez Arthur, en religion vous vous appellerez Hyacinthe." M. Félix Rouleau reçut le nom de "Raymond," M. Amédée Archambault, celui de "Louis," et M. Stanislas Beauregard le nom de "Rosaire."

Les Vêpres terminèrent la cérémonie qui impressionna les nombreux fidèles accourus à l'église pour en être les témoins.

Puisse les bénédictions du Ciel tomber abondamment sur les dévoués fils de St Dominique et de Lacombe.—*Courrier de St-Hyacinthe.*

*Fondatrice et première supérieure de l'hôpital catholique de Charlottetown, Isle du Prince Edouard.*—Les journaux nous ont appris le décès de la Révérende "Sœur St Thomas," fille aînée du feu M. Thomas Bégin, de Ste Anne de la Pocatière, et pendant plusieurs années procureur du Collège de Ste-Anne. Nous empruntons au *Moniteur Acadien*, l'éloge suivant décerné à cette dévouée religieuse, fondatrice et première supérieure de l'hôpital catholique de Charlottetown:

"Une pénible nouvelle vient d'arriver à Charlottetown: la révérende Sœur Saint-Thomas, fondatrice et jusqu'à il y a quelques mois supérieure de l'hôpital catholique de Charlottetown, est décédée à Lévis, P. Q., dimanche, 28 novembre, à l'âge de 61 ans et dans la 27<sup>e</sup> année de sa profession religieuse.

"Lorsqu'en 1879, le vénérable évêque McIntyre, voulant soulager les misères de sa ville épiscopale et doter les pauvres et les malades de son diocèse d'un refuge où l'infortune pût trouver les soins les plus assidus et les plus éclairés, s'adressa aux Sœurs de Québec, la sœur saint-Thomas fut chargée, avec trois de ses compagnes, d'ouvrir l'hôpital de Charlottetown, et le 6 septembre de la même année les quatre Religieuses venaient prendre possession de l'institution dont le vénéré prélat avait conçu l'idée.

"Il serait impossible de dire ce qu'il a fallu de zèle, de dévouement, d'abnégation, à la Sœur Saint-Thomas et à ses dignes coopératrices pour vaincre les obstacles, et faire les objections que le fanatisme avait élevées devant leur œuvre pourtant si charitable et si féconde en bons résultats pour l'humanité souffrante.

"Qui ne se rappelle l'héroïsme avec lequel cette sainte religieuse et ses compagnes offrirent, avec l'humilité qui leur est propre, leurs services aux autorités lorsque l'épidémie de la picotte ravagea Charlottetown en 1885! Ni pour or ni pour argent on ne pouvait trouver de garde-malades laïques pour prendre soin de l'hôpital des pestiférés, et quand l'offre si généreuse des Sœurs fut connue du public il s'éleva une clameur de reconnaissance et d'admiration dans toutes les classes de la société.

"Pour ce seul acte, sinon pour rien autre chose, dit un journal protestant, nous devons à cette Sœur une dette de gratitude dont nous ne pourrions jamais nous acquitter. Un grand nombre de personnes en cette province, continue-t-il, n'approuvent pas le système religieux dans lequel Sœur St-Thomas a vécu et travaillé; mais aujourd'hui qu'elle est allée recevoir la récompense d'une vie passée, au service de son Maître, à faire du bien à ses semblables, elles accorderont à sa mémoire un tribut de vénération; tandis que les bons catholiques qui l'ont connue avec ses

vertus adresseront avec ferveur cette prière : " Donnez lui, Seigneur, le repos éternel, et faites luire sur elle la lumière qui ne s'éteint jamais. "

" C'est en se prodiguant au service des picotés, l'année dernière que Sœur St-Thomas contracta une affection pulmonaire qui dégénéra en cette implacable maladie, la consommation. Le 2 juillet dernier, la bonne sœur fut transférée à Lévis dans l'espoir qu'un changement de climat la ramènerait à la santé. Elle se sentit mieux d'abord, mais la maladie était trop enracinée pour être enrayée. Elle eût une rechute dernièrement : puis une pleurésie vint achever l'œuvre déjà si avancée. Une lettre adressée à Madame la Supérieure de Charlottetown raconte ainsi les derniers moments de la regrettée Religieuse :

Ce matin à 9h. 20m., immédiatement après avoir reçu les derniers sacrements de la Sainte-Eglise, et après nous avoir donné une autre preuve de sa foi vive, notre chère Sœur St-Thomas a quitté cette vallée de larmes avec tant de calme que la communauté entière, réunie à son chevet s'aperçut à peine que les portes du ciel s'étaient ouvertes pour la recevoir au banquet céleste. Sa mort a fait une profonde impression sur toutes nos Sœurs, impression d'autant plus profonde que ce n'est que mardi dernier qu'on l'avait crue assez malade pour la transporter à la maison-mère, où nous croyions qu'elle reviendrait bientôt à la santé sous les bons soins du médecin et de l'infirmière. Mais le bon Dieu en a décidé autrement, résignons-nous à ses décrets et bénissons sa providence même sous le coup qui nous frappe.

*Prosperité au Manitoba.* — Tous les automnes chaque province se rend compte du progrès réalisé dans le courant de l'été. Les derniers rapports qui nous arrivent de la province de Manitoba sont on ne peut plus favorables. Ceux qui y sont établis ont les plus grandes espérances dans l'avenir de ces contrées. Cette année la récolte a été plus abondante que jamais. Les grains ont donné un rendement très élevé.

Non seulement il y a eu augmentation dans la production du grain, cette année, mais encore l'industrie laitière et l'élevage des animaux ont pris des proportions considérables. Les produits laitiers et l'engrais du porc sont d'une grande importance.

C'est un pays qui se prête très bien à la culture et à l'élevage des animaux. Ses immenses prairies sont de riches pâturages qui fournissent au bétail la meilleure nourriture possible. Aussi les cultivateurs élèvent de grands troupeaux dont l'engrais ne leur coûte rien. Les pâturages sont libres et gratuits. Et comme il y a peu de neige, le bétail trouve sa vie dehors l'hiver aussi bien que l'été.

L'abondance des fourrages et leurs qualités nutritives favorisent la croissance des animaux. C'est pourquoi le Manitoba produit des animaux de qualité supérieure. Les cultivateurs écoulent à de bons prix tout le bétail dont ils peuvent disposer.

Les facilités de transport et de communication favorisent grandement la vente de leurs produits. Il y a quelques années, ils dépendaient entièrement des Etats Unis pour leurs transports. Ils n'avaient pas de route directe pour communiquer à la mer. Maintenant le chemin de fer du Pacifique leur offre la ligne la plus courte de toutes les voies transcontinentales américaines. Le Pacifique Canadien qui met le Canada en relation avec l'Asie, l'Europe et les terres d'Amérique, est destiné à développer considérablement notre commerce. Manitoba devra bénéficier dans une large mesure des débouchés nouveaux que nous ouvre le Pacifique.

Le mois dernier un train de porcs gras franchissait la frontière du Manitoba, à destination des marchés étrangers. D'autres chars chargés d'animaux ont aussi laissé Manitoba depuis; il se fera une grande exportation de bestiaux chaque année.

Tout le Nord Ouest est excessivement favorable à l'établissement des colons. Le sol est prêt pour la culture. Les cultivateurs ont l'avantage de combiner leur culture avec l'élevage. Tous les territoires du Nord-Ouest sont des producteurs de céréales; mais l'élevage des bestiaux et les industries agricoles qui peuvent se greffer sur un système de culture mixte, prendront de fortes proportions.

Ce n'est pas sans raison qu'on dit que le Nord-Ouest sera le grenier du Canada. Les colons laborieux et intelligents ont là tout ce qu'il faut pour se faire un bel avenir. — *Extrait d'une correspondance adressée à " La Presse " de Montréal.*

## CAUSERIE AGRICOLE

### DE L'ÉLEVAGE DES BÊTES À CORNES (*Suite*).

*Race Holstein.* — Cette race de bêtes à cornes vient des Pays-Bas. Les importateurs font ordinairement venir leurs meilleurs sujets de la Hollande. C'est là, mais surtout dans le Brabant septentrional et dans la Fraise qu'on trouve les meilleurs animaux de cette race.

Les caractères distinctifs de cette race sont : des jambes hautes ou de hauteur moyenne ; le corps généralement grand et fort, la croupe large, fortement avalée, les os des hanches saillants, le cou mince plutôt que fort, la tête droite, les cornes courtes et dirigées en avant ; la peau et le poil fins, la robe ordinairement est blanche et noire, quelquefois c'est la blanche qui prédomine, d'autres fois c'est la couleur noire.

Les animaux de cette race, surtout ceux de la grande race, sont grands mangeurs, peu aptes au travail et leur conformation osseuse n'est pas séduisante à l'œil ; mais un connaisseur, en touchant leur peau souple et moelleuse, reconnaît bien vite qu'ils ont une grande disposition à engraisser et qu'ils sont doués de beaucoup d'éminentes qualités.

Les vaches Holsteins surpassent toutes les autres par la quantité de leur lait ; malheureusement elles consomment énormément de fourrage, et, malgré l'abondance de leur produit, elles ne remplissent peut-être pas la première des conditions économiques, celle d'un rendement élevé en proportion de la nourriture consommée. Aussi leur importation n'est-elle pas toujours avantageuse : il n'y faut pas songer, en tous cas, lorsqu'au sortir de leurs gras pâturages on est obligé de les placer sur des prairies de qualité inférieure, et lorsqu'on ne peut leur donner à l'étable une abondante nourriture.

*Race West-Highland.* — C'est la race des montagnes d'Ecosse, race éminemment rustique, parfaitement adaptée aux conditions climatiques de ce pays, et offrant toutes les apparences d'une race ancienne et soignée, sans cesser pour cela d'être sobre et vigoureuse. Les animaux n'atteignent pas une haute taille, mais leur rein est droit et bien pris, leur corps parfaitement cylindrique et d'une profondeur remar-

quable, comparativement à leurs jambes, qui sont courtes, et dont les os sont fort minces. Les côtes sont parfaitement arquées, la poitrine est large et haute. La couleur de la robe est fort variée : mais les principales nuances sont le brun foncé, le blond et le gris. Le poil est très long, ce qui donne à cet animal l'apparence du bœuf. Les cornes sont très longues et tournées en avant et en haut.

Les vaches de West-Highland sont de détestables laitières; mais, en compensation, ces animaux possèdent de remarquables qualités comme bêtes de boucherie. La viande fournie par cette race est de qualité supérieure à celle des autres bêtes de boucherie. Elle est cotée à un ou deux centins de plus par livre, que tout autre sur le marché de Londres. On a essayé des croisements avec d'autres races, ils ont peu réussi, et les animaux qui en résultaient n'avaient ni la beauté du type améliorateur, ni la rusticité des West-Highlands.

*Race Suffolk.*—A l'occasion de cette race, nous empruntons au "Traité sur l'élevage et les maladies des bestiaux," par M. J. A. Couture, médecin-vétérinaire, ce qui suit :

"Les Suffolks ne sont ni bons laitières, ni bons producteurs de viande. Ils tiennent le milieu entre les deux spécialités. Leur couleur est rouge foncé, leur front est sans cornes. Leur taille est à peu près celle des Galloways. On rencontre d'assez bons animaux de boucherie parmi eux, mais en général l'arrière train manque d'ampleur. Les reins et le dos ne sont pas assez larges. La culotte est trop fendue, pas assez descendue; la hanche est trop basse. La partie antérieure du tronc est relativement plus développée que la partie postérieure. Les membres sont grossiers. On les dit assez bons laitiers; mais je dois avouer que les spécimens que j'ai vus ne présentaient aucunement les caractères qui indiquent cette qualité. Il y a beaucoup de bestiaux de cette race dans certaines parties d'Ontario, et quelques unes au Nouveau-Brunswick, importés par le Gouvernement de cette province."

*Races Jersey et Guernesey.*—Ces deux races de même que l'Alderney proviennent des îles normandes, et comme nous l'avons déjà dit sont connues sous le nom plus général de *racés des îles Normandes*.

A l'occasion de ces races, voici ce que nous lisons dans le deuxième volume du *Journal d'agriculture illustré*, année 1879 :

"Il y a près de la côte septentrionale de la France un petit groupe d'îles connu sous le nom d'îles de la Manche. Les habitants de ces îles sont depuis longtemps renommés pour leur industrie et leurs habitudes frugales, mais surtout pour leurs vaches laitières. Vu la nature stérile du sol, et le climat de ces côtes rocheuses, sur lesquelles viennent battre les vagues irritées de la mer, le bétail n'acquiert pas d'aussi grandes proportions que celui qui est élevé sur un sol fertile; cependant, à force de soins, et par le choix judicieux que l'on a toujours fait des meilleures vaches laitières pour l'élevage, on est parvenu à développer une race d'animaux qui, quoique inférieure à la race Ayrshire, par rapport à la quantité du lait donné, surpasse cette dernière quant à la qualité.

"L'île de Jersey, la plus considérable de ce groupe, a donné son nom aux animaux qu'elle exporte, de

même que les îles de Guernesey et d'Alderney. Les animaux importés de ces trois îles ont à peu près les mêmes apparences et les mêmes qualités; cependant les Guernesey sont plus gros et de formes moins délicates que les Jerseys; les Alderneys sont plus petits et plus délicats que les deux autres.

"Il n'y a aucun doute que nos vaches Canadiennes sont des descendantes directes des Jerseys. Nous avons vu dans la Province de Québec des petites vaches possédant toutes les marques et les caractères distinctifs des Jerseys, et cela dans les endroits où il était bien connu que de mémoire d'homme aucun animal n'ait été importé de ces îles. Il est probable que les premiers colons français importèrent de préférence à toutes les autres les fameuses vaches laitières des îles Jerseys.

"Nous voyons par des rapports authentiques que les habitants des îles de Jersey, Guernesey et autres, prenaient, dès les temps anciens, toutes les précautions nécessaires pour conserver pures leurs races d'animaux. En 1787, leur législature passa un acte prohibant l'importation des vaches, des taureaux, des génisses et des veaux; le bâtiment dans lequel se faisait ces importations était saisi par le Gouvernement, les propriétaires étaient condamnés à une amende de 200 louis sterling et les matelots de l'équipage étaient passibles d'une amende de 50 louis chacun, s'ils n'informaient pas le gouvernement de la transgression de cet acte; de plus, les animaux ainsi importés devaient être tués en débarquant et la viande devait être distribuée aux pauvres. Cet acte a été modifié depuis; de nos jours, il est permis d'importer les animaux de boucherie, et nous apprenons par rapport officiel que cette loi est strictement observée et que pour aucun prix les habitants ne vendent leurs animaux de choix pour l'exportation.

"Depuis une cinquantaine d'années, les Etats-Unis ont encouragé l'importation et l'élevage de cette race d'animaux; mais au Canada ce n'est qu'en quelques rares endroits qu'on les rencontre; on y préfère les races d'Alderneys importés (actuellement la race Jersey est en grande estime dans plusieurs fermes de la province de Québec).

"Les Jerseys sont de taille moyenne, ont la tête effilée, le mufle fin, entouré d'une petite bande jaunâtre, les cornes sont petites, lisses, courbées en dedans et noires à leurs pointes; les yeux sont éloignés l'un de l'autre, grands, pleins, et exprimant la douceur. Les oreilles sont petites et minces, le cou est épais et droit, la poitrine large et profonde, le corps rond et les côtes bombées; les hanches sont larges; la queue est petite et fine; la peau est de couleur jaune, moelleuse et recouverte de poils fins et soyeux.

"Les Guernesey sont de couleur rouge jaunâtre rayés de blanc sur le corps et les jambes.

"Les Jerseys, Guernesey et Alderneys sont des vaches de famille par excellence. Leur taille moyenne, leurs belles formes et leurs qualités laitières extraordinaires en ont fait depuis longtemps les meilleures vaches de famille; de plus elles ne sont pas à dédaigner pour la boucherie. Mais c'est surtout pour ceux qui s'adonnent à la confection du beurre qu'elles sont recherchées.

"Les qualités laitières des vaches des îles de la Manche ne peuvent pas être mises en doute, mais

leurs plus ardents admirateurs sont forcés d'admettre qu'elles ne sont pas aussi profitables pour la boucherie, quoique quelques-unes d'elles aient acquises une grosseur considérable. Le Colonel LeCoutour, qui élève une grande quantité d'animaux dans l'île du Jersey, dit qu'elles s'engraissent bien, et assez rapidement, lorsqu'elles sont tarées, et qu'elles donnent une bonne quantité de viande d'une qualité supérieure.....

“ Le lait des Jerseys est meilleur pour le beurre que pour le fromage; la quantité de crème est plus considérable que dans celui des Ayrshires, de plus le temps requis pour faire le beurre est beaucoup plus court. Le Dr Sturtevant, du Massachusetts, nous fournit quelques faits intéressants concernant la qualité du lait de différentes races. Les globules du lait des Jerseys sont plus grosses que celles du lait des Ayrshires. Plus les globules du lait sont grosses, moins est long le temps requis pour changer la crème en beurre. D'un autre côté la richesse en globules et le court espace de temps qu'il faut pour la confection du fromage, à cause de la difficulté qu'on éprouve à retenir dans le fromage la crème, dont une certaine partie s'élève à la surface durant les intervalles de la manipulation, et ce qui ne se réunit plus au lait, diminuant d'autant la qualité du fromage. Cependant la grosseur des globules fait qu'une plus grande quantité de matières azotées reste en suspension dans le beurre, ce qui, suivant la théorie, en empêche la conservation avec le procédé ordinaire de confection. Le beurre est presque toujours de couleur jaune-orange. Nous nous permettrons de citer les remarques du Dr Sturtevant sur le lait des Ayrshires.

“ En Ecosse le lait des Ayrshires sert à la fabrication du fromage et du beurre; c'est pourquoi, on s'y est efforcé de créer une race de vaches dont le lait est excellent pour le beurre; et une autre classe qui convient mieux pour la production du fromage. La vache qui occupe une place intermédiaire entre ces deux extrêmes, quoique inférieure à ces deux types, n'en est pas moins précieuse pour la production du beurre et du fromage. Cette division est confirmée par la pratique et par l'examen microscopique des globules lactées.

“ Les familles Ayrshires qui sont plus propres à la production du beurre sont très bonnes laitières, leurs globules lactées, quoique moindres que celles des Jerseys, sont assez grosses pour indiquer d'excellentes qualités. Le beurre est de couleur jaune, mais dépourvu de cette teinte orange caractéristique de celui de la vache Jersey. Les familles de la même race dont le lait est plus propre à la production du fromage, sont aussi de très bonnes laitières, mais les globules sont plus petites et contiennent plus de granules que celui de l'autre famille. La crème se sépare du lait moins complètement et s'y réunit de nouveau plus facilement. La différence pratique entre le lait de ces deux familles étant chez cette dernière en plus grande conformité de constitution du lait après un certain temps de repos.

“ Nous nous sommes efforcés de donner à nos lecteurs une juste idée de ces deux races favorites; maintenant nous allons faire quelques suggestions pratiques concernant ce que nos cultivateurs doivent faire pour améliorer leurs races d'animaux, ayant toujours en

vue les circonstances dans lesquelles ils se trouvent. Nous avons dit plus d'une fois que tous nos cultivateurs n'étaient pas en position de s'adonner à l'élevage des animaux, sur une grande échelle à cause de l'exiguïté de leurs fermes et de la nourriture du sol, surtout s'ils veulent élever de gros animaux de boucherie. La plupart de nos cultivateurs ne gardent qu'un petit nombre de bestiaux et dans le simple but d'avoir du lait et du beurre pour les besoins de la famille, quelquefois en vendent-ils une petite quantité. Quelle est donc la race qui convient le mieux à leurs besoins. Nous avons vu que la vache Ayrshire donnait la plus grande quantité de lait, tandis que l'Alderney donne la meilleure qualité. La première dégénère très vite si elle est soumise aux privations, tandis que la vache Canadienne qui remonte à la race Jersey, en a conservé les marques et même la couleur et la forme, quoiqu'elle ait été importée au pays il y a bien au-delà de cent ans. Il nous semble que voilà une preuve évidente que cette dernière convient mieux à notre climat.

“ Nous conseillons aux cultivateurs qui ne gardent que quelques vaches, de préférer des Jerseys, par rapport aux nombreuses qualités spéciales qu'elles possèdent. Elles sont faciles à entretenir, très dociles, donnant du lait d'une qualité supérieure et riche en beurre.

“ On peut obtenir un produit presque aussi bon qu'un animal de race pure en accouplant un taureau Jersey avec une vache Canadienne.

“ Rien de plus aisé pour nos cultivateurs que d'améliorer les troupeaux de cette manière. On peut acheter à un prix minime des taureaux pur-sang, pourvu qu'on ne demande pas leur généalogie.”—(A suivre.)

#### De l'instruction agricole.

“ Dans le cours d'un article ayant pour titre “ De l'instruction agricole,” notre confrère de *L'Echo des Laurentides*, comme moyen d'assurer le progrès de la science agricole ou plutôt sa diffusion dans nos campagnes, dit “ qu'il faut commencer par le bas de l'échelle et former le cultivateur dès l'enfance. C'est dans les écoles élémentaires que l'enfant doit recevoir la première direction vers l'agriculture. On devrait lui apprendre là à rapporter à cet art par excellence les connaissances qu'on lui donne.....”

“ Commençons, dit encore plus loin notre confrère, par donner à nos enfants une éducation agricole, si nous voulons leur donner de la vocation pour l'état auquel la Providence les destine d'une manière certaine.

“ Pour compléter ce système, on devrait augmenter le nombre des écoles d'agriculture; chaque comté en a besoin d'une. Il ne serait peut-être pas raisonnable de demander qu'une école de comté fut tenue sur le même pied que nos écoles d'agriculture actuelles, à cause du coût très élevé de leur maintien. Mais tout en restant au dessous de leur niveau, il y aurait encore moyen d'arriver à un excellent résultat. Dans ce cas, nos trois écoles d'agriculture actuelles serviraient à former des professeurs pour les écoles actuelles.....”

Ces suggestions de notre confrère de *l'Echo des Laurentides* devraient être l'objet de la plus profonde considération de la part de ceux qui ont vivement à cœur de promouvoir le progrès agricole parmi nous et d'accorder à la profession agricole la protection qui lui est due. Les cercles agricoles devraient en discuter tous les points afin d'en arriver à un résultat pratique qui ne peut être obtenu qu'avec le concours des cultivateurs que cela intéresse tout particulièrement.

Il faut d'abord, dit notre confrère, "commencer par donner à nos enfants une éducation agricole." Pour cela il nous faut des professeurs pouvant enseigner l'agriculture, qui seraient formés dans nos écoles d'agriculture, comme le suggère notre confrère. Dans ce cas, la durée des cours dans nos écoles d'agriculture devrait être de cinq à six ans, au lieu de deux ans.

Quant à établir une école d'agriculture dans chaque comté, la chose serait désirable; mais les cultivateurs le voudront-ils? lui accorderont-ils assez d'encouragement pour assurer son maintien? nous le voudrions encore, mais la chose nous paraît encore problématique, si l'on en juge par l'indifférence que l'on apporte dans l'organisation de nos sociétés d'agriculture et des cercles agricoles qui ne reçoivent pas de la part des cultivateurs l'encouragement que ces associations sont en droit d'attendre.

Pour la maintien de nos écoles d'agriculture de comté, il ne serait pas nécessaire qu'une ferme importante y soit annexée; un beau jardin et quelques arpents de terre suffiraient largement: un beau jardin pour étudier les lois de la physiologie végétale, et pour voir de près tout ce qui a rapport à l'horticulture et à l'arboriculture: quelques arpents de terre, afin que l'on trouve dans l'établissement des spécimens de culture, d'animaux, d'instruments, et que le professeur puisse ainsi, de temps en temps, se livrer en face des élèves à quelques applications. Les élèves pourraient visiter les fermes environnantes, afin de se rendre compte des faits relatifs à la grande culture; ils y verraient de larges applications au sujet desquelles ils pourraient recevoir les explications les plus détaillées, et ces promenades, en ouvrant à leur intelligence un horizon plus vaste, laisseraient dans leur mémoire des souvenirs dont ils pourraient tirer grand profit.

Encore une fois, emparons-nous de toutes les suggestions qui seraient propres à amener une ère de prospérité parmi la classe agricole, et discutons les mûrement afin d'en tirer bon profit à l'égard de ceux qui se destinent à la vocation agricole.

#### Culture du céleri.

La graine doit être semée au printemps, sur une légère couche de terre, et lorsque la température devient assez chaude, les pieds doivent en être plantés dans une couche de terre riche, à trois pouces de distance, ou bien placés en rangs éloignés aussi de trois pouces; plus tard on les éclaircit, de manière à laisser la même distance entre chaque plant. Le sol convenable doit être composé, moitié de vieux fumier bien fermenté, et moitié de bonne terre de jardin, avec un peu de sable; il ne doit pas avoir plus de six pouces de profondeur, doit être placé sur une

surface plane et dure qui empêche les racines de pénétrer, et s'il est possible doit être ombragé. En juin ou juillet, ce qui dépend de l'avancement des jeunes plants, on fait des tranchées de quinze à dix-huit pieds de largeur et d'un pied de profondeur, et cela dans un morceau de terre riche et humide; on jette la terre des deux côtés des tranchées; si le sous-sol est mauvais, on doit le jeter d'un côté, et de l'autre la terre de la surface.

On doit ensuite remplir ces tranchées aux deux tiers avec du fumier bien fermenté; on mêle la terre de la surface, de manière que ces tranchées se trouvent comblées.

Avant d'y placer les jeunes plants, la terre doit être bien arrosée; ensuite on les sépare les uns des autres en coupant la terre perpendiculairement avec un couteau, de manière à conserver autour des jeunes plants un morceau de terre carrée que l'on enterre facilement avec eux; ce qui est très-utile, en ce que ça préserve les jeunes plants lorsqu'on les transplante. On les place dans les tranchées à la distance de huit à neuf pouces les uns des autres et on les arrose bien. Si le temps est très-sec, les rangs doivent être ombragés pendant quelques jours, et arrosés journellement jusqu'à ce que les plants aient commencé à croître de nouveau; après cela, il faut encore arroser abondamment toutes les fois que le temps est sec, vu que le céleri demande une grande humidité pour être grand et tendre.

A mesure que les jeunes plants croissent, il est nécessaire de les *renchausser* toutes les semaines, et cela un jour sec; on saisit d'une main les feuilles, tandis que de l'autre on ramène la terre autour de la tige, prenant bien garde que la terre ne parvienne pas dans le cœur des jeunes plants; autrement, cela contribuerait à les faire pourrir.

Ordinairement on fait les tranchées à six pieds de distance les unes des autres pour permettre de *renchausser*; mais, comme le céleri se conserve même en hiver lorsqu'il est couvert dans le jardin où il a pris naissance, que lorsqu'on le transporte dans une cave et planté dans le sable, il est préférable de mettre huit pieds entre chaque tranchée, afin de permettre de le recevoir et préserver du froid; on place entre les rangs de céleri des choux, des pois, des fèves, ou d'autres végétaux que l'on enlève lorsqu'il est nécessaire de recouvrir le céleri.

Après la première forte gelée, on coupe les têtes de céleri au niveau de la terre qui recouvre la plante, et en place on met de la paille avec un peu de terre pour empêcher le froid de pénétrer. Au moment de l'hiver, on recouvre chaque rang d'une bonne couche de paille, par-dessus laquelle on jette huit à dix pouces de terre que l'on prend dans l'espace qui se trouve entre les rangs; la surface doit en être inclinée et battue légèrement pour prévenir l'humidité.

Quelques personnes peuvent croire que c'est là trop de trouble, mais en en faisant l'expérience, on s'apercevra que le trouble est moins grand que lorsqu'on arrose les pieds de céleri, qu'on les transporte dans les caves, et qu'on les plante dans le sable. En hiver, il sera en tout temps facile d'arracher ces plants, d'autant plus qu'en faisant bien ce qui vient d'être dit, on verra que la gelée n'est pas parvenue aux racines. Les huit ou neuf pouces de terre qui recouvrent

la tête du céleri s'enlèvent avec la pioche; alors on retire le pied que l'on désire, mais on doit avoir grand soin de bien recouvrir cette partie du rang avec de la paille et de la terre non gelée qui se trouve au fond de la tranchée.

#### Moyen de hâter le développement des arbres fruitiers.

Le développement des jeunes arbres fruitiers et forestiers se fait quelquefois lentement; voici, pour le hâter, un moyen qui nous a toujours réussi :

Pratiquer une incision longitudinale sur la tige, du côté du levant ou du sud-est, depuis le collet des racines jusqu'aux premières branches, à l'époque de la sève ascendante. Cette opération a pour effet de faire grossir cette tige, car elle fait ouvrir et dilater les pores de l'écorce, favorise la circulation de la sève et la dilatation des tissus et vaisseaux que l'écorce comprime et étroit, puis, par suite, le grossissement et une croissance active. Ces vaisseaux forment le bois et surtout l'aubier, qui se trouve ainsi à l'aise.

Certains arbres, bien que plantés avec soin, restent languissants : la surface de la tige devient dure, sèche, raboteuse avant l'âge, et se couvre d'un grand nombre de bourgeons. C'est ordinairement le résultat de l'endurcissement trop prompt des couches extérieures de l'écorce, qui, à la sortie d'une pépinière, ont été trop subitement exposées à l'influence d'un soleil ardent ou d'un trop grand froid. Ces couches alors ne se prêtent plus que difficilement au grossissement de la tige, et les vaisseaux séveux étant comprimés, ne peuvent plus porter qu'une trop petite quantité de fluides nourriciers vers les feuilles : une incision longitudinale au sud-est se fait, pénétrant jusqu'au corps ligneux, est alors indispensable pour que l'arbre reprenne vigueur au moyen de la libre circulation de la sève.

Ne remarque-t-on pas, en effet, que les arbres languissants et rabougris ont toujours le tronc couvert de branches, faute d'une circulation facile de la sève depuis les racines jusqu'au sommet et réciproquement ? Cette circulation y étant comprimée et entravée, la sève se crée une issue forcée à travers l'écorce, et occasionne la pousse des bourgeons, qui interrompent aussi le cours des sèves ascendante et descendante si nécessaires au développement de la tige et du sommet.

Les fentes perpendiculaires qu'on voit souvent sur l'écorce un peu dure des pommiers et des bois blancs, ne sont-elles pas une preuve de la nécessité de ces incisions ?

Essayez, et vous réussirez sur toutes espèces d'arbres, excepté sur ceux produisant des fruits à noyau et dont l'écorce se détache horizontalement. Choisissez deux arbres, tels que pommiers, ormes, bois blancs, etc., de même essence et de même grosseur, à côté l'un de l'autre, et n'opérez que sur l'un d'eux : le résultat infaillible sera en faveur de celui dont l'écorce aura été incisée. Cette opération se fait aussi avec succès sur les tiges ou branches sèches faibles dont on veut augmenter le développement, en le commençant au point d'intersection des branches, ce qui fait bientôt refluer sur elles plus de sève ascendante.

#### Choses et autres.

*Election des directeurs et officiers de la Société d'agriculture du comté de Témiscouata.*—A une assemblée des membres de la Société d'agriculture du comté de Témiscouata, tenue au Palais de justice à l'Isle-Verte, le 16 décembre 1886, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs de la dite Société, pour l'année 1887 :

Anselme Dionne, Notre-Dame du Portage; J. E. Pouliot, Fraserville; Cyprien Dionne, Cacouna; Elie Mailloux, St Arsène; Ch. G. Bertrand, Isle-Verte; Napoléon Rioux, Trois-Pistoles; Thomas Gagnon, St Eloi; Jean St-Pierre, St Paul; Joseph Desjardins, St Clément; William Marquis, St Epiphane; Sotère Chouinard, St Modeste; George Gagnon, St-Hubert; Thomas Rioux, St Jean de Dieu; P. U. Pelletier, St Louis de Ha! Ha!

Plus tard, M. Elie Mailloux fut élu Président; M. Cyprien Dionne, Vice-Président; M. Ls N. Gauvreau, Secrétaire-Trésorier.

Avant l'ajournement de l'assemblée, M. Napoléon Rioux proposa, secondé par M. Cyprien Dionne :

« Que des remerciements sont dus à M. L. N. Gauvreau, secrétaire-trésorier, pour les troubles qu'il s'est donnés pour l'achat du blé de semence que cette société l'avait chargé de faire le printemps dernier, et surtout pour la qualité supérieure qu'il s'est procurée de M. Wm Evans, grainetier de Montréal : ce qui a été un véritable bienfait pour le comté de Témiscouata, vu la mauvaise qualité du grain récolté l'automne de 1885, en conséquence des gelées qui ont sévi particulièrement sur le blé. »— Cette motion est adoptée à l'unanimité.—(Vraie Copie).—Ls. N. GAUVREAU Secrétaire-trésorier.

*Restez au pays! la patrie a besoin de vos bras, ne les lui refusez pas*—Nous lisons ce qui suit dans le *Travailleur*, journal publié à Worcester, Etats-Unis :

« On parle beaucoup, de ce temps-ci, de colonisation et de rapatriement. Nous croyons sincèrement que ceux de nos nationaux qui occupent, aux Etats-Unis, d'excellentes positions dans la finance, le commerce et l'industrie, ne doivent pas songer à se rapatrier. Mais ceux qui pourraient, avec l'aide de leurs enfants, se faire colons et se créer un bel avenir au pays, ceux-là, disons-nous, ne devraient pas hésiter un instant. Quant à l'immigration, nous y sommes opposés, parce que, à cette époque de l'année, les positions sont des plus rares et des moins enviables. Il y a concurrence partout, et la vie est loin d'être rose pour les immigrants.

« Frères, restez au pays. La patrie a besoin de vos bras, ne les lui refusez pas. »

*En perfectionnant notre agriculture, nous la rendrions trois fois plus productive qu'elle l'est actuellement.*—Il est généralement reconnu que l'art agricole est plus avancé aux Etats-Unis que dans la Province de Québec, que les habitants y sont plus instruits et connaissent mieux leur profession, que, par le moyen d'une culture plus soignée et mieux comprise, un acre de terre aux Etats-Unis donne plus de produits qu'un acre de terre dans la province de Québec.—Cependant, un M. Ed. Atkinson prétend (dans le *Century Magazine*) que si l'agriculture y était encore mieux faite le sol des Etats-Unis pourrait nourrir une population double de la population actuelle, sans diminuer le chiffre actuel des exportations.—Si l'on peut parler ainsi d'une contrée où l'agriculture a déjà fait de si grands progrès, que ne peut-on pas dire de notre province ? Ce qui est certain, c'est que nos terres aujourd'hui sous culture pourraient rendre trois ou quatre fois davantage, si elles étaient mieux cultivées.

L'hon. M. Ross avait raison de dire qu'en perfectionnant notre agriculture, il serait facile de la rendre trois fois plus productive.—*La Campagne.*

#### RECETTES

##### Des maux de dents.

Le plus sûr moyen de guérir les maux de dents serait de les faire arracher; mais comme c'est une opération à laquelle on se décide qu'avec répugnance, quoique le mal qu'on éprouve alors ne dure que le temps de l'opération, nous allons indiquer d'autres moyens propres à apporter du soulagement aux cruelles souffrances de cette maladie qui d'ailleurs n'est jamais dangereuse.

L'essence de girofle dans laquelle on trempe un peu de ouate que l'on applique sur la partie souffrante; les gargarismes d'eau-de-vie sur la partie malade; la brûlure de la carie avec une aiguille de bas chauffée à rouge; l'application d'un peu de miel sur la dent malade, sont autant de moyens qui soulagent momentanément, lorsqu'ils peuvent atteindre toute la partie malade; mais ils n'empêcheront pas le retour du mal à des époques plus ou moins reculées. Il sera donc toujours mieux de chercher à prévenir les maux de dents, que d'essayer de les guérir.

Pour prévenir les maux de dents, on évitera de se tenir aux courants d'air, de s'exposer à l'humidité, à la rosée du matin et du soir, ou encore de tenir la tête et les bras à la fraîcheur; car ce sont autant de causes qui occasionnent les maux de dents.

### Des hémorragies nasales.

Dans les hémorragies nasales, ou écoulement de sang par le nez, lorsque le sang coule en grande abondance, que le malade commence à être affaibli par cette perte, il faut songer à arrêter l'hémorragie: la première chose à faire est de placer le malade à l'air frais, dans une température peu élevée, ses mains trempées dans de l'eau bien froide; on trempera des compresses dans de l'eau excessivement fraîche, dans laquelle on aura mis un peu de vinaigre; on appliquera ces compresses autour du nez, sur le front, la tête, les tempes et sur toutes les parties les plus sensibles du corps: la glace, ou la neige, serait encore plus efficace pour les applications à faire en pareil cas. Lorsque malgré ces applications, le sang continue à couler avec violence, il faut comprimer la narine d'où sort le sang, y introduire un tampon de charpie trempée dans de l'eau de vinaigre.

## CHEMIN DE FER DU CAP BRETON

Section--Grand Narrow a Sydney.

Soumission pour les Travaux de Construction.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour le chemin de fer du Cap Breton," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, Mercredi, le 12ème jour de Janvier 1887, pour certains travaux de construction.

Des plans et devis seront exposés pour l'inspection au bureau de l'ingénieur en Chef et Directeur Général des Chemins de Fer à Ottawa, et aussi au bureau du chemin de fer du Cap Breton, à Port Hawkesbury, C. B., le et après le 27ème jour de décembre 1886, alors qu'on pourra obtenir les informations et des formules de soumissions sur demande.

Aucune soumission ne sera prise en considération si elle n'est faite sur les formules imprimées et si toutes les conditions ne sont remplies.

Par ordre,

A. P. BRADLEY  
Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux,  
Ottawa, 15 Déo. 1886

## A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,  
16, Rue St Jacques, MONTREAL

L. A. LANGLAIS, AVOCAT, de Fraserville, P. Q., suit les Cours de Rimouski, de Kamouraska et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1886---Arrangement pour la saison d'hiver---1887

Le et après lundi, 14 juin 1886, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.35 A. M.
Pour Lévis.....	9.50 A. M.
Pour St-Jean et Halifax.....	10.38 A. M.
Pour Lévis.....	3.10 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	3.50 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	10.32 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., 22 novembre 1886.

## A VENDRE

Bétail Ayrshire: veaux mâles et génisses, pure race, avec pedigree.

Aussi: Moutons Cotswold, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,  
St Marc, Comté Verchères, P. Q.

## A vendre à Deschambault

Un magnifique taureau demi-Durham, de trois ans. Le propriétaire a obtenu pour cet animal, trois premiers prix aux exhibitions agricoles de la Société d'agriculture du comté de Portneuf. S'adresser à

SAMUEL PAQUIN, Deschambault, P. Q.

## ECREMEUSE DE LAVAL!

INSTRUMENTS de Paterson & Frère: Charrues d'acier, Charrues à siège, Charrues à un cheval, Charrues à 2 et à 3 oreilles, Herse et Cultivateurs à dents à ressort, Faucheuses à un cheval et à 2 chevaux, Moissonneuses, Lienses, Râteaux, Hache-paille, Moulins à mouture Raymond, etc.

INSTRUMENTS de la Compagnie Manufacturière Massey: Faucheuses Toronto, Râteaux, etc.

## INSTRUMENTS PLANET, Jr.

Semoirs à graines de jardin, petits Cultivateurs à bras, Cultivateurs, Houes à cheval, etc. Les meilleurs instruments de ce genre. Petits semoirs à graines de Randolph.

Grand nombre d'instruments agricoles d'un usage journalier. Charrues à double versoir avec arrache-patates.

Machines à mouder de Vessot.

Ustensiles de beurrerie et engins à vapeur, sur commande, etc. Assortiment de pièces de réparations. Dents de Faucheuses. Tordeuses.

Moulins à scie portatifs, de toutes sortes. Matériel de fromagerie, etc., etc.

A vendre chez

LEFRANCOIS & THIBOUTOT,  
110, rue St Paul, Québec.

23 mai 1885.